

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 120 (1975)
Heft: 5

Artikel: Bataille ou "non-bataille"
Autor: F.T.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bataille ou « non-bataille »

Sous le titre *Essai sur la non-bataille*¹, un jeune auteur français, le commandant Guy Brossollet, remet en cause à la fois l'organisation et le mode d'emploi du « Corps de bataille » de son pays et, par voie de conséquence, la défense atlantique sur le front de contact. Certes, l'on peut ne pas partager entièrement la manière de voir de cet officier, mais les idées qu'il exprime méritent l'intérêt de tous ceux qu'inquiète la menace qui pèse actuellement sur l'Europe libre et sur l'Occident en général. Nous allons donc évoquer brièvement les critiques formulées par le commandant Brossollet, puis les solutions suggérées par lui.

L'ACTUELLE DÉFENSE FRANÇAISE ET ATLANTIQUE

Avant d'aborder l'exposé en cause il convient de souligner le fait que la défense par les moyens conventionnels français et atlantiques est dominée par la dissuasion ou l'intervention de l'arme nucléaire. Car, ou bien l'agresseur éventuel s'incline devant la menace d'application de celle-ci — vu son effet catastrophique — et il négocie. Ou alors, c'est vraiment l'apocalypse atomique que précisément tout le monde voudrait éviter.

C'est compte tenu de cette perspective que les forces terrestres des puissances alliées, soutenues par leurs forces aériennes tactiques, doivent agir.

La France, considérée directement par Brossollet, dispose, pour sa défense, des moyens suivants :

Les *forces nucléaires stratégiques*, dont le gouvernement se réserve la décision d'intervention. Elles comprennent les avions Mirage IV transportant les bombes atomiques; les 18 missiles enterrés dans les silos de Haute-Provence et capables d'atteindre des objectifs à 3000 km; enfin 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, dont le nombre doit être porté à 5 ou 6.

Les *forces de sécurité générale*, environ 100 000 hommes, dont la mission est la protection contre les actions terrestres, aériennes ou navales dirigées sur les bases et P.C. des forces nucléaires et, d'une

¹ Aux Editions Belin, Paris.

manière générale toute menace visant l'arrière, par infiltration, parachutage ou débarquement.

Les *forces d'intervention*, environ 25 000 hommes, soit une division parachutiste à 2 brigades et une brigade aérotransportable, pour des interventions soit, dans les territoires et départements français d'outre-mer, soit sur un théâtre de France, d'Europe ou d'ailleurs.

Le *corps de bataille*, comprenant essentiellement 5 divisions de type conventionnel et dotées d'armes nucléaires tactiques, dont la mise en œuvre est réservée à une décision ou autorisation gouvernementale.

C'est surtout la composition et l'emploi de ce dernier que critique l'auteur de l'*« essai sur la non-bataille »*. Mais pourquoi ce terme de « non-bataille »? Tout simplement parce que, dans la doctrine française actuelle, les divisions en cause ont pour simple mission de « tester » l'ennemi en cas d'attaque, afin de déterminer la nature de l'agression locale ou, au contraire, générale, donc véritable offensive massive. Et, si dans la première éventualité le corps de bataille arrête et réduit l'adversaire assez faible, dans l'hypothèse d'un Blitzkrieg caractérisé mené avec des forces nettement supérieures son action s'arrête là, afin de permettre à la dissuasion atomique massive — c'est-à-dire à la menace d'une réplique par les forces nucléaires stratégiques — de jouer. Donc, dans le cas le plus grave, c'est la « non-bataille », puisque la perspective du déclenchement de l'apocalypse atomique doit amener l'agresseur à se prêter à la négociation, plutôt que d'aboutir à ce suicide réciproque que serait l'échange nucléaire.

A vrai dire, l'on peut concevoir le stade moyen: la poursuite du combat par le corps de bataille à l'aide des armes atomiques tactiques, après l'approbation de cette mise en œuvre par l'autorité politique compétente. Puis le combat se terminerait par l'exploitation du succès obtenu ainsi. Mais, font remarquer certaines critiques, cette manière d'agir ne diminuerait-t-elle pas la valeur de la dissuasion et ne vaut-il pas mieux passer directement à la réplique massive, après seulement un « avertissement » par l'arme « tactique » employée isolément ?

Quoi qu'il en soit, la « non-bataille » de type classique se comprend aisément, si l'on compare le nombre de divisions en ligne de part et d'autre du rideau de fer. D'autant plus que les divisions russes, avec des effectifs totaux moindres, comportent davantage d'unités combattantes:

18 bataillons dans une division mécanisée soviétique pour un effectif global de 12 000 hommes;

mais: 12 bataillons seulement dans une division américaine de 16 000 hommes. Et, pour les autres divisions atlantiques nous trouverions des disproportions du même ordre.

En outre, la « tranche divisionnaire », c'est-à-dire l'ensemble des effectifs mis en ligne par rapport au nombre de divisions, est bien trop lourd du côté atlantique, dans l'armée américaine surtout (48 000 hommes). Ces constatations, relevées par les publications de l'Institut d'Etudes Stratégiques de Londres, renforcent les thèses soutenues par le commandant Brossolet. Car l'URSS ne compte que des tranches divisionnaires de 17 000 hommes.

En somme, les *Occidentaux mettent en ligne bien moins de grandes unités que les puissances du Pacte de Varsovie*. Et pourtant — c'est encore l'Institut d'Etudes Stratégiques de Londres qui nous l'apprend — (cf. *The Alliance and Europe: Part IV. Military Doctrine and Technology*, par Steven Canbey — Adelphi Papers n° 109), les nations de l'OTAN et la France réunies accusent, comme forces terrestres, dans le secteur *Centre-Europe*, *un effectif total de 1 194 000 hommes, contre seulement 933 000 du côté oriental*. De même, le document indiqué nous apprend que le total des *budgets militaires des nations occidentales en cause est supérieur à celui des membres du Pacte de Varsovie*.

Mais quelles sont les conceptions stratégiques de part et d'autre du rideau de fer?

Pour l'URSS, compte tenu des renforts et ressources susceptibles de parvenir aux Occidentaux, il s'agit de gagner la guerre par un Blitzkrieg rapide, avant le déroulement solennel du long processus des aggravations successives de la « riposte adaptée », doctrine appliquée par les Etats-Unis.

Les chefs soviétiques peuvent espérer pouvoir submerger l'Europe occidentale tout entière avant la mise en œuvre de l'apocalypse nucléaire qui serait désastreuse pour les deux parties. Mais ils se trouveraient alors en bonne posture pour engager des négociations fructueuses.

A cet effet, ils ont constitué des forces terrestres légères, mais à grandes possibilités sous un volume réduit, les divisions de deuxième ligne remplaçant rapidement celles de première ligne, afin d'accélérer le rythme de la progression avec des troupes fraîches.

En somme, c'est bien la stratégie allemande de 1940 qui est concrétisée ici, avec la seule différence que la force de bataille disposerait d'armes nucléaires tactiques.

Pour les Occidentaux le combat, comme nous l'avons constaté, serait difficile, puisque le nombre de grandes unités du rideau atlantique est inférieur à celui des assaillants. En outre, alors que les renforts russes seraient à proximité du champ de bataille, ceux des USA seraient à acheminer par mer et par air dans des conditions difficiles et, de toute manière, ils risqueraient d'arriver trop tard sur le théâtre d'opérations pour être engagés utilement. Alors que faire? La situation ressemble à celle de 1940, alors que les armées occidentales — tout en disposant d'un nombre de chars égal à ceux de la Wehrmacht, allaient succomber, faute d'avoir su réaliser les divisions blindées pourtant préconisées par le colonel de Gaulle.

Dans ces conditions, estime le commandant Brossollet, il faut repenser la structure et le mode d'action de l'actuel corps de bataille. Mais comment?

NOUVELLE STRUCTURE ET NOUVEAU MODE D'ACTION DE L'ACTUEL CORPS DE BATAILLE

Il convient de signaler que la réforme préconisée s'appliquerait tout aussi bien à d'autres forces que les françaises. Celles-ci sont d'ailleurs plus légères que les américaines et la Bundeswehr examine actuellement la possibilité d'alléger ses brigades, ainsi que celle d'en augmenter le nombre. Mais, tout compte fait, en lisant l'ouvrage envisagé, l'on a l'impression que la réforme doit être plus profonde. Et l'on ne peut que partager la manière de voir du commandant Brossollet quand il préconise un rideau de défense à l'aide d'unités très petites, armées essentiellement d'armes antichars.

Pour bien comprendre l'auteur, il faut se rappeler l'importance des armes « anti » lors de la récente guerre du Kippour. Certes, divers auteurs ont déclaré que, finalement, le meilleur moyen antichar avait été le char lui-même. Il nous semble que c'est là une constatation insuffisante. Car, mieux pourvus en moyens antichars et antiaériens, les deux adversaires n'auraient-ils pas livré l'essentiel de la bataille à l'aide de ceux-ci? Et les chars n'auraient-ils pas été détruits en grand nombre

avant même d'avoir été efficacement engagés ou dès leur mise en ligne ? Car, dans la lutte éternelle du boulet et de la cuirasse, l'arme défensive, qui a remplacé la « cuirasse » d'autrefois, vient incontestablement de marquer un point.

L'on comprend donc l'auteur qui préconise une résistance occidentale à l'aide de l'antichar.

Cette dernière arme a, sur le blindé lui-même, de grands avantages :

- 1^o Elle échappe plus facilement aux vues ennemis,
- 2^o Elle possède une précision comparable à celle du blindé,
- 3^o Elle ne pose pas de grands problèmes logistiques,
- 4^o Sa mise en œuvre n'exige pas d'ordres supérieurs spéciaux,
- 5^o Complétée par d'autres armes légères servies par la même petite unité, elle permet également le combat contre l'infanterie,
- 6^o Elle est relativement bon marché et facilite ainsi même la défense autrement si difficile, des petits pays.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'éliminer les chars existants, mais d'employer ces derniers avec plus d'efficacité.

Compte tenu de ces faits, comment le commandant Brossollet envisage-t-il la défense française et, par voie de conséquence, occidentale ? Il prévoit pour l'actuel « corps de bataille » quatre missions fondamentales dans l'opération à réaliser pour : tester l'ennemi, afin de le repousser en cas de faible attaque en vue d'un objectif limité ; mais, en présence d'une offensive d'ordre général, détecter celle-ci et en informer l'autorité supérieure afin que l'instance politique responsable puisse, en connaissance de cause, décider de l'intervention des armes nucléaires stratégiques.

Ces quatre missions sont :

- 1^o une *présence* sur le terrain, ou plus exactement dans la zone, où l'ennemi est attendu, avec la possibilité de lui infliger des pertes,
- 2^o des *interventions ponctuelles* ;
- 3^o des *actions de choc*, éventuellement, *si possible*, de *dissociation* d'une partie ou de toutes les forces ennemis ;
- 4^o une bonne *liaison entre l'avant et les hautes instances militaires et politiques*, par des transmissions rapides, sans échelons inter-

médiaires gênants, afin d'assurer, de la part de l'autorité compétente, la bonne exécution, en toute connaissance de cause, de la réplique nucléaire.

Pour remplir ces quatre missions, l'auteur prévoit les éléments suivants, des « modules », très petites unités, dont l'ensemble doit constituer un système de forces capable d'opposer à la masse ennemie chargée du Blitzkrieg, envisagé un dispositif de sécurité et de reconnaissance d'une certaine profondeur à l'aide d'un maillage, d'un vaste filet d'unités élémentaires se distinguant par leur légèreté et leur efficacité.

Et voici comme agissent ces « modules », cellules de l'organisation suggérée.

1. Les « modules terrestres de présence ».

Il s'agit là d'unités de 15 hommes comprenant, sous les ordres d'un lieutenant :

- 3 ou 4 équipes de lutte antichars, dotées chacune d'un poste de tir « Milan », ou d'un canon sans recul, de quelques missiles ou obus et d'un lot de mines ;
- 1 équipe « mortier » 81 mm avec une dotation d'une vingtaine de coups et quelques mines antipersonnel.

A chaque module serait attribué un secteur d'une vingtaine de km², avec la mission fort simple, en cas d'attaque, de détruire 3 chars ou voitures blindées, chiffre acceptable, avec les quelque trente engins antichars (mines et missiles) à la disposition du module. En cas de combat contre des fantassins, les moyens mis en œuvre (mortiers, mitrailleuses, mines) permettraient la mise hors de combat de 10 hommes environ. En somme, c'est l'application générale de l'embuscade.

Une fois sa mission remplie, le module serait considéré comme provisoirement consommé et il rejoindrait un lieu fixé d'avance et bien connu de lui. Repris en mains à l'échelon supérieur, il pourrait être de nouveau utilisé ultérieurement ou, le cas échéant, engagé dans le combat de la résistance, surtout si ses hommes et gradés ont reçu une formation « commando ».

On peut admettre qu'à l'échelon correspondant au bataillon les modules en cause pourraient tenir, dans les conditions expliquées, un secteur de 400 à 500 km².

Mais l'action de ces « modules de présence » serait utilement complétée par celle d'éléments aéromobiles exerçant des actions « ponctuelles ».

2. Les « modules aéromobiles de destruction »

Ils seraient chargés d'exécuter des destructions « ponctuelles », qui accentueraient les effets produits sur l'ennemi par les modules de présence. Ils interviendraient sur les points où la pression de l'assaillant se ferait sentir tout particulièrement.

L'auteur rappelle qu'en 1972 une offensive blindée nord-vietnamienne a été stoppée par des hélicoptères américains peu nombreux : en l'espace de quelques jours plus de 300 chars avaient été détruits, dont 17 par un seul hélicoptère... armé de missiles Tow.

Quant au mode d'action des modules en cause ce serait avantageusement la chasse libre. Et, de la sorte, aucune difficulté de commandement donc de transmission des ordres, ne se poserait.

Bien entendu, le soutien de ces éléments serait à assurer par des groupes de soutien, à raison d'un groupe par 20 modules de destruction. Environ 400 hommes, servis par 100 véhicules divers, permettraient l'accomplissement de cette tâche.

Mais il ne s'agit, pour les modules de destruction, que de missions de harcèlement. Des actions plus importantes sont à envisager afin de bloquer — momentanément du moins — l'agresseur.

C'est là la mission de « choc » des « modules lourds ».

3. Les « modules lourds »

Les régiments de chars actuels (54 chars AMX 30) pourraient les former, augmentés de certaines armes antichars et éventuellement d'armes à tir courbe du type mortier de 120 mm. Une section de 4 postes de tir Rolan assurerait dans un rayon de 6000 mètres et jusqu'à une hauteur de 3000 mètres — contre les avions volant bas — une protection efficace.

Ainsi constitués les actuels régiments de chars seraient capables d'agir seuls. Comme les modules de présence et les modules aéromobiles de destruction ils pourraient agir seuls, donc ne poseraient pas, eux non plus, de difficultés de commandement à l'échelon supérieur. Ils seraient en mesure d'infliger à l'agresseur des pertes notables, en particulier par des attaques de flanc. Et l'on peut admettre que chaque char ami détruirait un char ennemi et les effets seraient remarquables contre des colonnes

de véhicules ou de camions peu protégés, mais de caractère vital pour l'adversaire.

En somme, les trois catégories de modules de combat auraient une action totale susceptible d'enrayer l'attaque avec des pertes telles pour l'assaillant que la doctrine du Blitzkrieg ne trouverait plus son application utile, les facteurs surprise et vitesse étant déjoués. Mais une dernière mission est à assurer, la transmission immédiate des renseignements recueillis sur l'ennemi et qui permettront aux autorités responsables de déclencher éventuellement — et en connaissance de cause — la réplique nucléaire, par interventions antiforces ou anticités. C'est là le rôle des « modules de liaison ».

4. Les « modules de liaison »

Ils constituent un « maillage » permettant, dans moins d'une heure, de refléter la situation à l'intérieur de ce dernier, à l'aide d'équipements hertziens légers et en supprimant les actuels intermédiaires actifs qui retardent la transmission. Ici il s'agirait d'une trame continue avec peut-être certains intermédiaires passifs, sans doute automatiques. L'auteur fournit un modèle avec 10 centres couvrant 4000 km².

Implantation générale et rendement du système proposé

Pour la France, supposée agir seule (simple hypothèse de travail) le commandant Brossollet prévoit une implantation du « filet » sur une zone allant de Bâle à Dunkerque, soit sur un front de 500 km et sur une profondeur de 120 km.

Quant aux quantités d'unités nécessaires, le commandant Brossollet nous donne les chiffres suivants:

Pour les *modules de présence*: 2500 pour le maillage de 500 × 120 km.

Pour les *modules aéromobiles de destruction*: 200 (soit 600 appareils).

Pour les *modules lourds*: 10 modules.

Quant aux *pertes subies par l'ennemi*, l'auteur les estime à un total de 2000 à 2500 chars:¹

Par les 100 à 200 modules de présence:

à raison de 3 par module: 300 à 600 chars

Par les 10 modules lourds (540 chars en tout): 500 à 600 chars

Par les 120 à 130 modules aéromobiles: 1200 à 1300 chars

Donc en tout: 2000 à 2500 chars

¹ L'auteur calcule ses chiffres sur la base d'une attaque se déroulant sur un front d'une cinquantaine de kilomètres.

Coût de l'opération

A ce sujet nous signalerons seulement que les devis financiers fournis par l'auteur en ce qui concerne le corps de bataille une fois transformé, compte tenu du matériel existant, font ressortir une dépense sensiblement égale à la fraction du budget consacrée actuellement aux forces des 5 divisions et de leurs moyens d'appui aériens.

Effectifs

Ils sont évalués à un total de 80 000 hommes, soit

Modules de présence:	37 000 hommes
Modules aéromobiles	5 000
Modules lourds (avec groupe de soutien)	5 200
Modules lourds	15 500
Modules de liaison	2 800
Etats-majors, soutien logistique du temps de paix.	<u>4 000</u>
	80 000 hommes

Au terme de nos commentaires nous constaterons que la thèse du commandant Brossollet est parfaitement défendable. A vrai dire, elle n'élimine pas la bataille proprement dite, sauf la « grande bataille » d'anéantissement, chère à Napoléon et à tous les auteurs notables du XIX^e et des débuts de notre siècle.

Mais, tout compte fait, les dégâts causés éventuellement par les modules de combat seraient sans doute suffisants pour faire échouer le « Blitzkrieg », unique salut des chefs rouges, A moins de faire intervenir l'arme majeure, celle de l'apocalypse, dont la dissuasion ou l'emploi échappent à nos prévisions. Car, dans ce domaine plus que dans d'autres, la guerre est un phénomène irrationnel, par essence en quelque sorte. Nous retiendrons donc la valabilité de la solution proposée, matériellement réalisable par presque toutes les nations atlantiques et neutres du continent, en raison de son coût, relativement modéré.

Mais, à cause de l'incertitude qui pèse sur l'emploi ou le non-emploi des moyens nucléaires, il nous semble indispensable que tout au moins les quelque 7000 armes atomiques tactiques américaines d'Europe

restent à la disposition des alliés du vieux continent. Car, pour ceux-ci, la dissuasion à partir de sites d'au-delà de l'Atlantique serait moins efficace qu'à partir du front de l'OTAN. Sous cette réserve, l'application du système des « modules » serait possible efficacement pour l'ensemble du territoire ouest-allemand, selon les calculs du commandant Brossollet. Alors, pourquoi ne pas partager les vues de ce jeune officier?

F.T.S.

